# ELECTIONS LEGISLATIVES DU 5 MARS 1967

## CIRCONSCRIPTION DE MARMANDE

## *CITOYENNES, CITOYENS,*

Candidats indépendants, sans étiquette politique, nous devons préciser les raisons de notre candidature, nos options fondamentales et notre programme.

● **RAISONS DE NOTRE CANDIDATURE**

Enfants du terroir marmandais, que nous n'avons jamais quitté, nos professions bien différentes (Finances, Services municipaux et hospitaliers d'une part ; Education Nationale, Coopération Agricole, Œuvres Sociales d'autre part), nous ont permis de nous pencher sur bien des problèmes locaux (épargne, collectivités, paysannerie, artisanat, commerce, petite industrie, gens de toutes conditions) et d'aplanir des difficultés qui paraissaient parfois insurmontables...

A l'heure actuelle, où notre terre gasconne est menacée par le dépeuplement des campagnes, le pays a besoin des services d'hommes dévoués qui ont fait leurs preuves.

C'est la raison qui nous fait solliciter vos suffrages.

N'appartenant à aucune formation politique, nous serons donc responsables de nos votes uniquement devant nos électeurs.

D'une part, seuls, les intérêts supérieurs de notre pays nous guideront ; d'autre part, les intérêts des différentes régions de France ne se confondant pas toujours avec ceux du Sud-Ouest, notre politique au Parlement sera celle du Lot-et-Garonne. Ni le candidat de la majorité, ni les candidats de l'opposition systématique ne peuvent prendre cet engagement : l'inconditionnalité de l'un, la discipline de groupes des autres les en empêchent...

● **NOS GRANDES OPTIONS POLITIQUES**

Nous optons pour :

**I. Sur le plan international**

— La paix et le désarmement nucléaire dans le monde.

— Des relations cordiales avec les pays de l'Est, sans pour autant tourner le dos à nos alliés de toujours.

— Une Europe occidentale fédérale.

— Le Marché Commun avec compensations pour les catégories défavorisées par la concurrence étrangère.

— L'entrée de la Grande-Bretagne dans le Marché Commun à condition qu'elle accepte les clauses du traité de Rome.

**II. Sur le plan national**

— Des institutions stables.

— L'élection du Président de la République au suffrage universel.

— Une participation plus étroite des élus nationaux à la solution des grands problèmes de l'heure.

— Mais nous sommes hostiles à toute dictature quelle qu'elle soit et à l'utilisation abusive de l'article 16 de la Constitution.

● **NOTRE PROGRAMME**

**Agriculture**

Profondément **attachés** à l'exploitation familiale, nous sommes **partisans** des prix agricoles établis en tenant compte des prix de revient et des exigences dela parité : (agriculteurs, forestiers, gemmeurs, etc...).

— De la fermeture de nos frontières à certains produits étrangers (vins d'Algérie notamment).

— De l'ajustement des prestations et cotisations sociales sur le revenu réel de l'agriculteur.

— Du relèvement de la retraite agricole, notamment par l'accroissement de l'indemnité viagère de départ.

— D'une nouvelle étude de la question : remboursement de l'Allocation supplémentaire du F.N.S. pour les jeunes agriculteurs.

**Nous ne sommes pas** avec tous ceux qui prétendent résoudre le problème agricole en encourageant l'exode rural. Les agriculteurs resteront sur leurs terres lorsque leurs revenus seront décents.

● **SALAIRES**

Le relèvement des salaires s'impose avec comme base 60.000 AF par mois.

Les salariés peuvent compter sur notre concours absolu dans ce sens.

● **ECONOMIE**

**Nous voulons** une économie organisée qui ne freine pas l'initiative privée et laisse à chacun le noble sentiment de la responsabilité.

● **INDUSTRIE**

Nous lutterons sans relâche pour l'implantation d'usines assurées de **survie,** parce que judicieusement choisies, transformant notre économie régionale, en créant des débouchés pour l'agriculture et des emplois nouveaux pour nos jeunes.

- **FISCALITÉ**

La fiscalité doit être basée sur les revenus réels du Français. Par voie de conséquence, nous sommes contre toute fiscalité paralysant notre économie.

— Contre tout impôt sur des revenus inférieurs à 600.000 anciens francs par an.
— Contre la vignette automobile.

- **COLLECTIVITÉS LOCALES**

L'Etat doit prendre à son compte les charges qui lui incombent devenues trop lourdes à supporter par les budgets communaux.

- **STABILITÉ MONÉTAIRE**

La stabilité monétaire doit être assurée.

Nous savons trop ce que représenteraient l'inflation et la dévaluation du franc, pour le petit épargnant dont les économies ont été réalisées au prix de gros sacrifices dans l'espoir d'acquérir soit une maison soit tout simplement un modeste équipement ménager.

- **LOGEMENT**

La politique du logement doit être entièrement reconsidérée :

— Autorisation de construire en zone urbaine et rurale.
— Amélioration de l'habitat.
— Octroi des primes.
— Prêts du Crédit Foncier de France.

Constituent autant de questions qui freinent constamment la construction et la mise de logements à la disposition des usagers.

- **EDUCATION NATIONALE**

Pour donner à l'Education Nationale toutes ses possibilités d'épanouissement, plusieurs mesures s'imposent :

— Réforme du système d'attribution des bourses, notamment en ce qui touche au monde agricole.
— Augmentation du montant et du nombre de ces bourses.
— Recrutement de maîtres pour réduire les effectifs des classes à 25 élèves maximum.

- **JEUNESSE**

Foyers et maisons de jeunes doivent se multiplier pour le plus grand bien de la culture générale de nos jeunes qui trouveront là le moyen d'occuper sainement leurs loisirs.

Il appartient à l'Etat de doter les collectivités de stades, terrains de jeux, gymnases, piscines et bassins de natation avec un financement à 100 %.

- **PERSONNES AGÉES**

La retraite à 60 ans s'impose.

Après un dur labeur, l'ancien a le droit de prendre quelque repos et de céder sa place aux jeunes.

Mais encore faut-il que cette retraite soit suffisante : un minimum de 1.000 AF par jour nous apparaît indispensable et nous défendrons cette thèse avec ténacité parce qu'elle est juste et qu'elle est possible.

- **MESURES D'URGENCE EN FAVEUR DES RAPATRIÉS D'OUTRE-MER**

— L'amnistie immédiate et totale.
— L'indemnisation.
— La mise à la disposition des créditeurs, des fonds bloqués depuis 1962 dans les banques des pays d'Outre-Mer.

- **ANCIENS COMBATTANTS**

Nous exigerons le règlement immédiat du contentieux qui oppose les A.C. et Victimes de Guerre à M. Sanguinetti, Ministre des A.C.

1°) Par le rétablissement du **rapport Constant.**

2°) Par l'étude des moyens propres à faire bénéficier de la Carte du Combattant les anciens d'Algérie qui comptent un minimum de 3 mois de présence en opérations.

Le 5 mars, n'égarez pas votre voix sur des candidats sans espoir.

En votant pour nous, vous enverrez Gérard GUILLOT au Parlement, mais vous garderez au terroir, son suppléant et collaborateur Valmy MONCHANY, trait d'union permanent entre Paris et l'arrondissement.

Assurés que triompheront le bon sens et la raison, nous vous faisons confiance.

Vive la circonscription de Marmande, vive le Lot-et-Garonne, vive la République, vive la France !

**SUPPLÉANT :**

**Valmy MONCHANY**

Directeur honoraire du Service Départemental
de la Jeunesse et des Sports
Chevalier de la Légion d'Honneur
Conseiller Municipal de Tonneins
Délégué Cantonal de la Mutualité Agricole

**Gérard GUILLOT**

Directeur de la Caisse d'Epargne et de Prévoyance
Conseiller Municipal de Marmande

**Candidat Indépendant
de Progrès Social et d'Expansion Rurale**

VU : LE CANDIDAT.

« Presse et Edition » - Pierre Canler - Marmande